



UNSA-DOUANES

- Section Régionale de Franche Comté –

Compte-rendu sommaire de l'entretien bilatéral entre monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture du Jura et l'UNSA Douanes Franche Comté.

Ce lundi 1er Avril, et sans qu'il s'agisse d'un poisson tant le sujet est grave, une audience a été accordée par la Préfecture du Jura à l'UNSA DOUANES Franche Comté. L'agenda de monsieur le Préfet étant surchargé, son Directeur de Cabinet, monsieur Jean-François BAUVOIS, a reçu pour mission d'organiser les débats.

En préambule, nous l'avons remercié quant à sa réponse favorable (et prompte !) à notre sollicitation et pour nous accorder le temps nécessaire à l'exposé des problématiques actuellement rencontrées par notre administration. La délégation a exprimé son attachement à un dialogue social républicain, tout en spécifiant que cette démarche s'inscrit dans un cadre intersyndical.

Le premier point abordé a été celui de **l'envoi des forces de l'ordre** pour faire cesser toute manifestation de colère qui s'exprime à travers des contrôles minutieux et pédagogiques sur certains axes. Cette décision, inaugurée par ses homologues des Hauts de France, a particulièrement meurtri la corporation douanière dans son ensemble. En effet, cette posture est quelque peu excessive à l'endroit des collègues qui effectuent au quotidien leur travail avec abnégation, professionnalisme et détermination dans l'unique objectif de protéger leur pays. Jusqu'à preuve du contraire, les douaniers ne sont pas des délinquants !

Sans surprise, la réponse du plus haut représentant de l'État dans le département a été la suivante : **la nécessité impérieuse d'assurer la sécurité routière et la liberté de la circulation l'emporte sur les maux dont souffre la douane**. Aussi légitimes que soient nos revendications, toute action à l'instar de celle menée le 16 mars sur le rond-point de Montchevrot entraînera l'intervention des policiers ou des gendarmes. En résumé, force est à la loi et celle-ci sera appliquée. En même temps, le contraire nous aurait franchement étonnés...

Ceci étant dit, Le Dir Cab nous a invités à nous exprimer sur le fond (pourtant ce qui précède en fait bien partie!) et s'est montré très attentif aux revendications qui lui ont été présentées. Sur fond de brexit, pur révélateur des carences qui affectent la DGDDI, les développements suivants ont été donnés à notre interlocuteur :

=> **La stagnation salariale**, dont le gel du point d'indice depuis près de 9 ans, qui a inévitablement conduit à dégrader le pouvoir d'achat des Agents des Douanes. A ce titre, l'enveloppe qui a été proposée par notre Ministre de tutelle est en deça du seuil requis pour rééquilibrer à peu près dignement la situation financière du personnel.

=> **Le manque de moyens matériels et humains** pour effectuer nos missions dans des conditions correctes. Le chiffre de 6000 postes supprimés dans notre maison depuis 1999 a été présenté sur la base d'une observation tout à fait sérieuse. Au regard d'une utilité qui n'est plus à démontrer, tant dans la lutte contre le terrorisme, dans la recherche de marchandises illicites que dans la régulation des flux économiques, la douane a certes besoin de main d'œuvre supplémentaire mais aussi de matériels plus appropriés.

=> **La Réforme à venir de la Fonction Publique**. La mise à mort du statut tel que nous le connaissons est dénoncé par l'UNSA. Pourtant, devenir fonctionnaire des Douanes induit bien souvent une rupture de vie sociale en quittant sa région natale, des vies parfois risquées pour faire échec à des entreprises criminelles, l'appropriation de réglementations complexes et à géométries variables sur un plan temporel, etc... Forts de ce postulat, il est clairement spécifié à monsieur le Directeur de Cabinet que ce statut nous ne l'avons pas volé et que la sémantique du type « privilégiés » ou « paresseux » associée au fonctionnaire nous est devenue insupportable.

=> Notre aspiration à **un véritable dialogue social** avec nos dirigeants, ce dans un contexte franc et transparent. Le manque de visibilité sur l'avenir de la profession crée un climat anxiogène et génère de la souffrance au travail qu'il convient urgemment de traiter.

Monsieur le Directeur de Cabinet affirme avoir pris note de toutes ces observations et promet de les transmettre au Ministre de l'Intérieur dont il dépend, de même qu'au Ministre des Comptes Publics chargé des Douanes. Un compte-rendu de cette entrevue sera également adressé à monsieur le Directeur Régional de BESANCON.

Avant de partir, le bras droit du Préfet nous encourage à saisir les parlementaires de la Région et les élus en vue de leur soumettre nos difficultés, ce que l'intersyndicale ne manquera pas de faire. Selon les propres termes de notre hôte, *les portes de la Préfecture nous seront toujours ouvertes*. Nous le remercions pour le temps consacré et pour sa volonté de dialogue avec les organisations syndicales.

Les représentants UNSA DOUANES Franche Comté :

- => **Yoann SABRE**, Secrétaire Régional, BSI de LONS LE SAUNIER.
- => **Roland ORDONO**, Secrétaire Régional Adjoint, BSI de LONS LE SAUNIER.

Contact Mail : unsa-bourgogne@douane.finances.gouv.fr